

12 - Saint-Germain-le-Châtelet concert rencontre
13 - Giromagny jazz et orgue
14 - Auxelles-Haut tango
15 - Rougemont-le-Château tous en chansons

GIRO.COM
AOÛT 2021
www.giromagny.fr

FESTIVAL
FORT
MUSIQUE

12/15 AOÛT 2021
Territoire de Belfort - Vosges du Sud

Le mot du Maire

Fortement mise à mal par les restrictions sanitaires, les couvre-feux et les confinements successifs, la vie associative peine à reprendre ses droits. Ainsi, bien que la plupart des associations aient vu leur activité fortement réduite voire totalement occultée depuis plus d'un an, la municipalité a décidé de maintenir intégralement le niveau antérieur des subventions en 2021, comme en 2020 (29 620 € hors associations émergeant au CCAS). Bien sûr il serait triste de penser que le salut des associations passe uniquement par le niveau des subventions communales mais par ce geste la municipalité entend manifester son souci de soutenir le développement du tissu associatif dans notre ville.

Ceci étant, la municipalité a aussi utilisé ce temps de latence imposé par les restrictions sanitaires pour tenter de mieux cerner les besoins associatifs et pour mettre à jour tous les modes d'action impliqués afin de jouer un rôle proactif. Ainsi un travail considérable a été effectué en vue de disposer d'un panorama complet des interactions entre la ville et les nombreuses associations locales. Quelques difficultés de compréhension et quelquefois quelques réticences n'ont pas permis d'aboutir à une vision totalement exhaustive de la situation dès cette année mais l'essentiel de la tâche a été effectué et la complétude sera certainement atteinte en 2022.

De cette étude il ressort quelques éléments instructifs comme par exemple le fait que les subventions communales attribuées en numéraire ne représentent qu'une petite partie du soutien municipal aux associations (moins d'un tiers, le reste étant apporté sous la forme de la mobilisation des services communaux, de règlement sde factures de chauffage, d'eau, d'électricité, etc.). Un autre fait marquant est la grande disparité des niveaux de soutien acquis antérieurement qui s'échelonnent historiquement de 3 € à près de 340 € par adhérent !

Prenant en compte ces constats, la commission a commencé à amorcer un mouvement pour une meilleure équité et vers une attention particulière à accorder aux associations qui, par leur action, contribuent à des missions de service public comme l'encadrement et la formation des jeunes, le développement du tissu social ou au rayonnement de notre cité, par l'organisation de manifestations par exemple. De ce fait, dans le cadre d'une enveloppe constante,

certaines associations ont vu leur niveau de subvention baisser en 2021 alors que d'autres au contraire ont vu ce niveau augmenter. Certains esprits mal intentionnés ont mis en avant ce fait pour dénoncer une baisse des subventions communales ce qui, vous l'avez compris, ne correspond en rien à la réalité. Ce mouvement de rééquilibrage aura certainement vocation à se poursuivre en 2022 afin de promouvoir une plus grande dynamique associative et une meilleure efficacité dans l'usage des deniers communaux. Toutes les associations sont, d'une manière générale, invitées à engager des discussions avec les adjoints en charge des différents secteurs associatifs en vue d'assurer une bonne prise en compte de leur situation à l'avenir mais aussi en cas de difficulté quelconque dans l'exercice de leur activité.

A l'aube de la prochaine rentrée je souhaite, au nom de la municipalité, une reprise énergique et beaucoup de succès à toutes nos associations.

Christian Coddet

Les travaux continuent en Centre Ville

Rue des prés Heyds

=> assainissement et eau potable : chantier terminé début août

Grande rue

=> de l'hôtel à la rue des écoles

Changements des conduites par le syndicat des eaux de fin juillet à fin août.

Une déviation est prévue le temps des travaux.

Patrick Demouge

Un chargement complet de pneus usagers (plus de 30 environ) a été déversé dans le bois de L'Ordon Verrier.

Encore une fois, ce sont les chasseurs de Giromagny qui se sont chargés de l'enlèvement et du nettoyage. Merci à eux !

Devant la recrudescence de dépôts sauvages, d'ordures et d'encombrants, la municipalité se doit de réagir. Dépôt de plainte et amendes sont au programme. Les giromagniens n'ont pas à subir les agissements irresponsables de quelques uns.

Christophe Dunez

Compte rendu du conseil municipal du 8 juillet 2021

Dix-neuf conseillers sont présents et trois sont représentés pour une séance qui comportait 21 points à l'ordre du jour. En ouverture le Conseil accueille Marie-Noëlle MARLINE en remplacement d'Isabelle DUVERGEY, démissionnaire, puis approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 11 mai.

Les premiers points à traiter concernaient la question de l'organisation des conditions de travail des agents municipaux dans le cadre de l'évolution de la réglementation : nouvelle définition du temps de travail, évolution du régime indemnitaire, processus d'entretien professionnel annuel ; les délibérations correspondantes sont approuvées à l'unanimité.

Ensuite le Conseil procède à plusieurs remplacements de membres de divers organismes et commissions puis aborde les points concernant des propositions de création de postes. La création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps complet est approuvée afin d'assurer l'entretien et le gardiennage des bâtiments communaux. De même le Conseil approuve la création d'un poste non permanent (2 ans) de conseiller numérique dans le cadre d'une opération soutenue par l'État. Ce conseiller sera affecté principalement au service d'accueil de la mairie et aura vocation à apporter une assistance aux citoyens en matière de maîtrise des outils numériques et de promotion d'un environnement numérique éthique et citoyen. La création de ces deux postes est approuvée par 18 voix pour et 4 abstentions. Un troisième poste d'agent non permanent de niveau ingénieur chef de projet est accepté à l'unanimité pour 18 mois afin d'assurer l'ingénierie du programme « Petites Villes de Demain » ; ce poste sera financé à 75% par l'état.

Le Conseil approuve ensuite (18 voix pour et 4 abstentions) un protocole transactionnel avec la banque DEXIA afin de solder un problème de frais liés à un emprunt de 2004 contracté en francs suisses.

La question de l'attribution des subventions aux associations est abordée avec la répartition d'une enveloppe de 30 000 €, identique à celles des années précédentes. 12 associations sportives,

7 associations mémorielles et 17 associations sociales et culturelles en sont bénéficiaires. Une réserve de 800 € est conservée pour des soutiens d'urgence éventuels.

Suite à un travail d'Alsace Destination Tourisme avec le Club Vosgien et la Fédération Française de randonnée portant notamment sur la signalisation des sentiers de randonnée, la traversée du Massif est devenue le premier sentier labélisé « Leading Quality Trails – Best of Europe » en France. Avec la volonté d'encourager ce type d'initiative le Conseil accepte à l'unanimité la signature d'une convention pour l'entretien d'un panneau signalétique.

Dans le cadre de l'OPAH initiée dans le contexte du projet de revitalisation du Bourg Centre, le Conseil approuve l'attribution de primes à hauteur de 2691 € pour des travaux de rénovation de façade et de 4000 € pour des travaux de rénovation de 4 logements permettant leur retour sur le marché. Dans la foulée le Conseil fixe une durée de 10 ans pour l'amortissement de ces subventions.

Des travaux d'infrastructure forestière ayant été préconisés par l'ONF (revers d'eau des Sénardins, entretien des bords de voirie à l'épaveuse, amélioration des chemins de défrètement), le Conseil décide à l'unanimité d'abonder de 12 500 € la section d'investissement du budget de l'exploitation forestière par un prélèvement sur les réserves de fonctionnement.

Considérant que les agents communaux peuvent être amenés à intervenir pour le compte de tiers en cas d'intérêt général et/ou d'urgence ou en reprise de désordres causés par un tiers, le Conseil fixe les taux de facturation horaires des agents en fonction de leurs compétences ainsi que les modalités de facturation. Il décide également de fixer à 150 € le forfait d'enlèvement des dépôts sauvages sur la voie publique ou sur les terrains communaux.

Avant de passer aux questions diverses le maire présente au Conseil le rapport d'activité annuel concernant le service de l'eau potable dont il ressort une bonne qualité de l'eau distribuée sur notre commune ainsi que le rapport du service de traitement des ordures ménagères.

Christian Coddet

Extrait en images



Exposant au salon de l'artisanat

A l'occasion de la Fête Nationale, un marché du soir festif a été organisé dans le Parc Mazarin et sur la place des mineurs. Au programme de nombreux exposants, des échoppes proposant des produits locaux, des nourritures exotiques, des escargots, ... ainsi qu'une buvette-restauration tenue par le FC Giro-Lepuix. On n'oubliera pas bien sûr l'animation musicale proposée par un « DJ » et la participation de plusieurs miss Franche-Comté et candidates qui ont réhaussé les tons de verdure de leurs toilettes multicolores.

Un grand merci à nos artisans, aux exposants, au service technique de la ville et au comité des miss Franche-Comté pour cette animation qui n'avait pas tous les tonnerres d'un feu d'artifices mais en avait certainement tous les éclats.

Élisabeth Willemain



Inauguration de la 10^{ème} édition du salon de l'artisanat



Animation au parc Mazarin - 13 juillet

En avant la musique !

Cette année 2021 s'avère finalement riche en événements musicaux. Après la fête de la musique organisée en juin par le comité des fêtes, le mois d'août sera agrémenté par 2 manifestations d'envergure : le festival Fort en Musique organisé du 12 au 15 août et le festival Contreforts organisé le 28 août. Le festival Fort en Musique propose plusieurs types de rencontres musicales sur 4 communes de notre communauté : Saint Germain le Châtelet le 12 août, Giromagny les 13 et 14 août, Auxelles-Haut le 14 août et Rougement le Château le 15 août. Une occasion unique de rencontrer des artistes d'envergure internationale sur des genres variés (orgue, accordéon, instruments à cordes, ...) dans des ambiances insolites (parcs, églises, jardins, ...). Tout le programme et les conditions de réservation (fortement conseillée) sur : info@fortenmusique.com.



Élèves de CM2 rentrant en 6^è

Le conseil municipal a décidé de marquer cette étape importante de la vie de nos écoliers qui est l'entrée au collège par une petite cérémonie et la remise d'un cadeau aux élèves de CM2 entrant en 6^{ème}.

Avec ce geste nous souhaitons non seulement répondre à un besoin matériel et contribuer aux dépenses des familles pour la rentrée scolaire mais aussi marquer l'importance que la municipalité accorde à l'enseignement.

La calculatrice offerte est inscrite sur la liste des fournitures scolaires pour la rentrée au collège et nous espérons qu'elle sera utile aux enfants dans le cadre de la continuité pédagogique.

Liliane Bros



Le personnel de la mairie à votre service.

✍ Accueil :	03.84.27.14.18
✍ Etat civil-Urbanisme-Gestion funéraire :	03.84.27.14.18
• Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr	
✍ Police Municipale	03.84.27.00.14
• Eric WROBEL : ericwrobel@giromagny.fr	
✍ Location des salles-Organisation des manifestations-Secrétariat-Direction Générale	03.84.27.14.10
✍ Centre Communal d'Action Sociale-Visiteuse Sociale	03.84.27.14.80
• Chantal HALAHIGANO : chantalhalahigano@giromagny.fr	

Un nouveau festival à Giromagny

Une bande d'amis d'enfance de Giromagny et de Lepuix se lance le pari d'organiser un événement mettant en avant le patrimoine culturel et historique au travers des musiques électroniques. Ce style musical très prisé des grandes villes évoluera au coeur du Fort Dorsner, monument historique emblématique de Giromagny. L'enjeu sera notamment de réussir à dynamiser l'économie locale par la mobilisation des brasseurs, vidéastes, graphistes, ingénieurs son et food trucks du pays sous-vosgien. Pari réussi ?

Réponse le 28 août.

Pour nous suivre : @contrefortsfestival (Facebook & Instagram)

Louis Marline

Savoir rouler

Depuis quelques années, il est constaté la baisse de la pratique du vélo parmi les jeunes, notamment les collégiens, et la quasi disparition du vélo des écoles primaires au bénéfice surtout de l'accompagnement en voiture. Pour favoriser les déplacements en vélo en toute sécurité, la mairie en partenariat avec l'école primaire et le bike Club de Giromagny s'engagent dans le programme national « Savoir Rouler à Vélo ». Il a pour objectif de permettre à chaque élève de maîtriser, à son entrée au collège, la pratique sécurisée du vélo dans l'espace public. Trois séances au mois de juin ont permis aux enfants des cours moyens : d'acquérir un bon équilibre, pédaler, tourner, freiner ; découvrir les panneaux, savoir rouler en groupe avec une sortie accompagnée jusqu'au Malsaucy.

Patricia Vuillaumié

Compte rendu - Quartier des Vosges - du 12 juillet

Nous avons eu le plaisir d'ouvrir notre première réunion de quartier. Après cette période de restrictions, nous sommes contents de reprendre contact avec les Giromagniens !

Nous avons échangé avec les habitants du quartier des Vosges qui ont soulevé leurs difficultés sur leurs lieux de vie. Divers sujets récurrents ont été abordés :

- => Des chiens de catégorie qui ne sont pas tenus en laisse par leurs propriétaires
 - => Des dépôts sauvages de déchets au pied des containers à verre, lié au fait que certains locataires ne prennent pas de poubelle au SMICTOM et jettent leurs déchets de manière inappropriée.
 - => Une voirie en mauvais état
 - => Des problèmes de stationnement sauvage
 - => Des problèmes de visibilité à la sortie des parkings (Compromettant la sécurité des enfants)
 - => Une qualité de déneigement jugée perfectible
- Les habitants ont par ailleurs formulé certains souhaits :
- => Des rondes plus fréquentes de la gendarmerie
 - => Le fleurissement des pelouses
 - => Des emplacements pour le stockage des sacs jaunes en attente de ramassage.
 - => Le passage du quartier à sens unique

Le conseil municipal prend acte de ces doléances et fera tout son possible pour y donner une suite favorable.

La réunion s'est terminée par un verre de l'amitié autour de Monsieur le Maire.

Christelle Esselin Janniot



Dès le 2 août

Retrouvez le prochain Giro.com sur la page Facebook « Bien Vivre à Giromagny »

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GRDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux :	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contact internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En août

du 2 au 6 août	Centre de vaccination à l'Espace de la Tuilerie
Jeudi 12 août	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Vendredi 13 août	Fort en Musique - Jazz et Orgue à 20h à l'église de Giromagny
Mardi 17 août	Déchèterie mobile de 12h à 19h au stade Édouard Travers
Vendredi 18 au 22 août	Manifestation du Théâtre du Pilier : Parc du Paradis des Loups Été culturel
Samedi 21 août	Concert gratuit par la Fédération musicale de Franche-Comté : Espace de la Tuilerie. Pour plus d'information, il faudra contacter M. MARTINEZ Cédric
Jeudi 26 août	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Mardi 24 au 26 août	Bourse de rentrée scolaire par l'Association Familiale du Canton : Espace de la Tuilerie
Samedi 28 août au dimanche 29 août	3 ^e édition du Salon du Bien-être de 10h à 19h à l'espace de la Tuilerie organisé par Libre Event's
Jeudi 26 août	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Dimanche 29 août	Vide-Grenier par le Bike Club Giromagny : rue des Casernes 9 ^h vide grenier de 8h à 18h

Le calendrier des jours de collecte est disponible sur l'agenda du site web de la commune et, pour les abonnés au service d'information illiwap, un rappel est envoyé le mercredi soir des semaines concernées.

Rappelons que l'application illiwap est disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play et que son utilisation est sans frais pour les abonnés.



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Mise en page : Sonia Sebag

Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 218 - Dépôt légal 07-2021

Programme Animation à la médiathèque

Pour la 3^e année consécutive, l'équipe de la médiathèque intercommunale a le plaisir d'être partenaire du festival « Fort en musique » et invite à venir partager des moments autour de la musique et de la littérature.

Au programme, dès le vendredi 2 juillet de 18h à 19h, Pascal Contet, directeur artistique du festival, présentera l'édition 2021 du festival et animera un court atelier « apprenti-compositeur ». L'atelier « Apprenti-compositeur » sera proposé à nouveau de 18h à 20h le mardi 10 août. Puis, place à l'écriture le samedi 14 août avec un atelier animé par Sonia Masson de 9h30 à 11h30, suivi d'une interview de Sonia Masson par Anne Montaron de 11h30 à 12h30. Un dernier rendez-vous est proposé à la médiathèque le samedi 14 août de 14h à 15h30 avec Julien Moquet, violoniste et Marion Abeilhou altiste. Écoute ludique, poésie, rencontres avec les invités du festival...

Tous ces rendez-vous sont proposés à la médiathèque de Giromagny et sont accessibles gratuitement sur réservation obligatoire au 03 84 29 03 57.

« Samedi 19 juin 2021, première et unique action du Conseil Municipal Adoléscent pour la session 2021-2022, covid oblige !

En collaboration avec l'APPMA, les jeunes élus encadrés par André Schnoebelen et Marina AERENS ont aidé les pêcheurs au nettoyage de la Savoureuse et de ses berges.

Des débris divers ont été ramassés : mégots, papiers, canettes et parfois des objets plus atypiques, comme un siège de voiture ou des poteaux métalliques : triste constat de l'état de notre rivière et de ses abords.

Lors de cette matinée, ce fût l'occasion de sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement.

L'écologie prend de plus en plus de place dans notre quotidien, commençons par les gestes simples : ne pas jeter de papiers par terre et trier ses déchets.»

Merci à nos jeunes élus, peu nombreux ce jour là, pour leur participation à cette action.

Marina AERENS

Tribune de l'opposition

Les vacances d'été sont déjà bien consommées, malgré la météo capricieuse de ces dernières semaines. Nous espérons que les enfants n'auront pas à pâtir des choix de Mr Coddet pour la rentrée. Le 14 juillet a été une agréable surprise pour tous, avec une soirée sympathique organisée par la majorité. Merci aux associations qui ont fait le déplacement pour l'animation et la restauration, on espère bien entendu que les subventions enfin votées leur permettront de continuer à agir pour la communauté. On déplore tout de même l'absence de feux d'artifices tant attendu, qui aurait pu fournir du travail aux artificiers locaux qui en manquent actuellement. L'utilisation du parc du Mazarin a permis à tous de voir le potentiel de ce lieu, néanmoins l'état de la maison reste préoccupant vis à vis de la somme de travaux nécessaires à la rendre un jour rentable, ou à défaut, qu'elle ne soit plus un gouffre financier.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles vacances estivales et de nous retrouver à la rentrée.

Charlène Didier, Mathieu Crevoisier, Gilles Druelle

Chronique : Morale et liberté

La liberté d'expression, est-ce un absolu ou est-ce une liberté qui comporte des limites ?

Nous sommes tiraillés entre le respect des autres, de leurs convictions de leur foi et d'autre part pouvoir dire ce que l'on pense. Nombreux sont ceux qui se censurent : est-ce un manque de courage ?

Dans l'ancien régime, des censures existaient par le roi, le parlement ou l'église en matière de foi ou de mœurs. Elles étaient toujours justifiées par la protection de l'honneur par rapport à la calomnie.

La liberté d'expression est une liberté fondamentale inscrite dans les droits de l'homme. Mais biensûr ! La liberté des uns s'arrête ou commence celles des autres.

Dans notre vie de tous les jours, en vie publique, en association, en politique, des mots sont dits écrits, publiés, répandus sans prendre en compte les conséquences pour la personne visée.

Dis toi toujours ce que je dis ce que j'écris.

Si j'étais visé par ces propos combien je pourrais en souffrir ? Ce constat fait, tu n'écriras peut-être pas la même chose.

Le respect, l'empathie, la correction sont les premiers ingrédients à poser sur la table avant de prendre papier et crayon.

Christian Orlandi